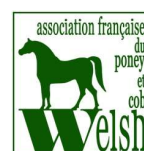


Table des matières

1. Conditions d'admission et qualification	1
2. Conditions administratives et sanitaires	1
3. Présentation	2
4. Déroulement des épreuves	2
A. Saut en liberté	2
B. Modèle	3
C. Allures sous la selle	3
D. Classement et rappel	3
5. Toise	4
Annexe	5



Le championnat de France des 3 ans Poneys de Sport aura lieu lors du Sologn’Pony le dimanche 25 Août 2019 au Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron. Les horaires définitifs seront disponibles 48 heures avant le concours sur le site www.poneys-france.fr et sur le site www.solognpony.com.

1. Conditions d’admission et qualification

Le championnat de France des 3 ans Poneys de Sport est ouvert aux poneys de 3 ans de race Connemara, Connemara Part Bred, Dartmoor, New-Forest, New-Forest de croisement, Poney Français de Selle et Welsh inscrits au stud-book et au **programme d’Elevage de leur race**. La taille des poneys de 3 ans ne doit pas dépasser 1,48 m non ferré (tolérance : + 1 cm pour ferrure). Les mâles de 3 ans de race Connemara, Connemara Part-Bred, Dartmoor, New-Forest, New-Forest de croisement ou Welsh souhaitant prétendre à l’approbation pour produire dans le stud-book du Poney Français de Selle devront satisfaire aux conditions décrites dans l’annexe 1.

Sont qualifiés pour le Championnat de France des 3 ans Poneys de Sport :

- Les **mâles de 3 ans** ayant obtenu au cours de l’année 2019 une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 lors d’un concours local ou régional d’élevage.
- Les **pouliches de 3 ans** ayant obtenu au cours de l’année 2019 une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 lors d’un concours local ou régional d’élevage.
- Les **hongres de 3 ans** ayant obtenu au cours de l’année 2019 une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 lors d’un concours local ou régional d’élevage.

2. Conditions administratives et sanitaires

Les poneys sont présentés à la toise portant leur numéro de tête (qu’ils garderont pendant toute la durée du championnat), avec leur document d’accompagnement validé selon la législation en vigueur et portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine. L’organisation se réserve le droit d’interdire l’accès au terrain à un animal jugé non sain ou dangereux, de lui imposer de quitter le site ou encore de le placer en quarantaine.

Les engagements sont à effectuer sur le site “www.shf-concours.com” avant le 31 juillet 2019. **La mention de la taille est indispensable** à la constitution des pelotons et des horaires prévisionnels de passage pour les poneys.

3. Présentation

Les présentateurs doivent obligatoirement porter des chaussures fermées, un pantalon blanc et le Polo de l'Association Nationale de Race du poney présenté, ou être en tenue de concours.

Pour l'atelier sous la selle, le cavalier doit être soit en tenue de concours et porter une veste, soit en polo de l'Association Nationale de Race concernée. A cheval, il porte une bombe aux normes de sécurité en vigueur. Les éperons sont interdits. Le cavalier doit être titulaire d'une assurance le couvrant pour les risques liés à la pratique de l'équitation. S'il n'est pas détenteur d'une licence fédérale, il lui revient de garantir les risques inhérents à cette présentation montée.

Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et les crins nattés. Lors des **présentations en main**, les poneys sont tenus en longe (et non en rênes) et en filet.

Lors de l'**atelier sous la selle**, les poneys sont présentés en mors simple, tout type d'enrênement est interdit, y compris lors de la détente. Le port de la cravache est autorisé, le stick et les éperons sont interdits. Les poneys doivent être présentés avec un tapis blanc sans mention de nom d'élevage, de poneys ou de propriétaires.

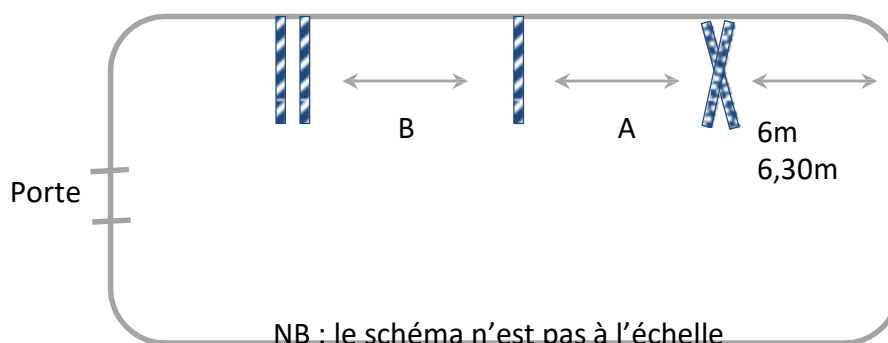
Lors de la **présentation à l'obstacle**, seules les guêtres ouvertes aux antérieurs sont autorisées. Les protections postérieures sont interdites. Les cloches sont interdites, sauf autorisation spéciale du jury pour blessure au glôme, constatée à l'entrée.

4. Déroulement des épreuves

Les mâles d'une part, et les femelles et hongres d'autre part seront jugés séparément. En fonction de l'effectif de chaque catégorie, il pourra y avoir un championnat des mâles, un championnat des hongres, et un championnat des femelles, chacun donnant lieu à un classement séparé.

A. Saut en liberté

Dans le rond d'Havrincourt, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts au maximum, le dispositif final est comme suit, les poneys débiteront par un vertical en sortie de ligne, et finiront sur un oxer :



Normes techniques :

taille du poney (non ferré, +1cm pour les fers)	1,30m et moins	1,31m à 1,40m	1,41m à 1,48m
distance A	5,50m	6m	6m30
distance B	5,80m	6,60m	7,05m

Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney et des conditions, elles sont ci-après données à titre indicatif : verticaux de 105cm maximum – oxer de 115 cm de hauteur et 110 cm de largeur au maximum.

Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs; le propriétaire n'est pas admis dans le rond. A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

B. Modèle

Les poneys seront jugés à l'arrêt au tableau à 4 - 5 m. devant le jury, les antérieurs d'aplomb et le postérieur côté jury en arrière de la ligne d'aplomb, la tête normalement soutenue, le dos tendu, puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle (à main droite). Le poney est tenu du côté gauche et appuyé dans sa démarche par un(e) aide du même côté avec chambrière ou cravache.

La présentation se termine comme elle a commencé, à l'arrêt.

C. Allures sous la selle

Les poneys sont jugés en pelotons de 3 ou 4 poneys de tailles voisines.

Ils sont jugés aux trois allures et aux deux mains. Les cavaliers doivent veiller au respect des distances entre les poneys et prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité de tous. Le jury se réserve la possibilité d'arrêter un poney qui se révélerait dangereux.

Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement des 3 ans mise en place par l'ANPFS (cette fiche est disponible au secrétariat).

D. Classement et rappel

A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé. Le premier classé de chaque épreuve pourra être rappelé à l'issue de la remise des prix le dimanche 25 août pour participer au championnat suprême.

5. Toise

Tous les poneys engagés seront toisés. La toise aura lieu le jour de l'épreuve, avant le début des tests du concours.

Elle se déroulera de la manière suivante :

Examen des allures du poney sur sol dur : un poney irrégulier ne pourra être toisé, et sera de fait disqualifié.

La toise sera effectuée dans un boxe fermé, par une personne habilitée par le Conseil d'Administration de la FPPCF, en présence d'un secrétaire et du propriétaire. La mesure sera communiquée au propriétaire du poney et au jury.

Un poney pourra être présenté 3 fois à la toise, accompagné à chaque fois de son livret : la première fois à son horaire, la seconde fois à la fin de la session de toisage des poneys engagés dans sa catégorie, et la troisième et ultime au plus tard ½ heure après.

Les poneys de 3 ans toisés plus de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés ne seront pas admis à participer à ce concours.

Aucun certificat de toisage ne sera pris en considération, seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte. Seule la toise des poneys admis au concours sera communiquée.

Cas des étalons candidats à l'approbation comme facteur de Poney Français de Selle : les poneys seront soumis à un contrôle vétérinaire avant le début de leur épreuve.



Annexe 1 : candidats étalon facteur de Poney Français de Selle

Les mâles de 3 ans inscrits au Programme d'Élevage de leur race dont le dossier de candidature (à joindre à l'engagement) aura été reçu complet au secrétariat dans les délais accordés, seront examinés lors du championnat de France des poneys de sport de 3 ans par un comité d'experts désignés par l'ANPFS. Ces derniers pourront sélectionner, au vu de leur performance lors du championnat des 3 ans Sport, un certain nombre de candidats mâles ayant reçu un avis vétérinaire favorable. Sous condition de participation à une session de testage, ces candidats sélectionnés obtiendront leur droit à produire dans la race Poney Français de Selle. La session de testage est obligatoire et payante (280€ correspondant à l'expertise, au boxe du poney et aux frais de dossier). Elle a lieu à la mi-octobre de l'année en cours sur le Parc Equestre Fédéral de Lamotte Beuvron. Un mâle sélectionné qui ne se serait pas présenté à la session de testage ne pourra obtenir son approbation. Pourront être dispensés du testage sous la selle, sur autorisation spéciale du jury, certains étalons présentant une taille réduite (dans ce cas, seuls les frais de dossier du testage sont à régler, d'un montant de 50€).

Tous les poneys sélectionnés lors du championnat devront fournir, à la date du testage des étalons, l'interprétation du CIRALE de l'ensemble des radios selon le protocole 2002 d'examen radiographique de l'appareil locomoteur des chevaux qualifiés, établi par le Pr. JM DENOIX (CIRALE) (détaillé ci-après). Les jeunes poneys verront leur approbation définitive au stud book du Poney Français de Selle validée à l'issue de la session de testage sous réserve de réception du compte rendu radiographique ci-après détaillé.

PROTOCOLE

Les propriétaires feront procéder à l'examen radiographique de leurs chevaux par le vétérinaire de leur choix. Chaque cliché réalisé devra porter les éléments d'identification suivants : nom du cheval, nom de son propriétaire, date d'examen, identité du vétérinaire. Ils devront être de qualité suffisante pour permettre une lecture fiable ; sinon ils devront être refaits afin d'obtenir un dossier radiographique complet pour chaque cheval. Pour être examinés les dossiers devront être d'emblée complets.

Matériel nécessaire :

- Détomidine (DOMOSÉDAN N.D) ou équivalent pour la sédation d'animaux difficiles à manipuler
- 1 appareil portatif pouvant produire 70 kV et 12 mAs en moins de 0.4 seconde
- 1 couple film- écran assez sensible :Ecran Quanta fast détail - film Cronex 4 ou couple équivalent T mat G-Lanex médium ou fast ; écran T8-film XD)
- 6 à 10 cassettes équipées d'écrans
- 1 grille rapport 8 ou 6, lames parallèles (pour les pieds de face)
- cales de positionnement (face et profil du pied)
- tabliers et gants de protection anti – X
- savon neutre (colmatage des lacunes de la fourchette pour les pieds de face)
- matériel d'identification (nom du vétérinaire, du cheval, côté D ou G) ; mettre toujours les lettres D et G du côté latéral sur les clichés de face.

Contention des Animaux : Sédation si nécessaire, 2 aides minimums, Tord-nez

Locaux (adapter aux circonstances locales) :

- 1 local A minimum 5m X 6m, sol plan régulier accessible aux chevaux
- 1 local B permettant l'obscurité complète, à proximité du local A pour le chargement et le déchargement des cassettes. Les films peuvent être stockés dans des boîtes étanches à la lumière et développés ensemble dans un deuxième temps. Dans ce cas, faire attention à l'identification des chevaux.
- 1 alimentation en 220 volts non saturée.

Prise de clichés :

Pour opérer dans de bonnes conditions de calme et de décontraction, indispensables à la qualité des clichés et à la radioprotection du personnel, la durée nécessaire à la réalisation des 12 clichés sur un cheval peut être évaluée à 45 mn. Il semble peu opportun d'envisager de faire l'examen de plus de 10 chevaux par jour. Il peut être souhaitable de disposer sur place d'un maréchal-ferrant pour déferrer et commencer la préparation des pieds antérieurs.

Déroulement des opérations :

- le développement se fera si possible, dans une clinique vétérinaire (ou un site hospitalier ou dans une clinique humaine) pourvu d'une développeuse automatique ;
- les clichés radiographiques seront à adresser, pour lecture et interprétation, au CIRALE.
- Si le développement peut se faire sur place, et si les clichés sont insuffisants ou si des anomalies radiographiques sont constatées, des incidences complémentaires pourront être à nouveau réalisées sur les régions anatomiques correspondantes.

Pour des raisons économiques, l'obtention des 14 prises de vue peut se faire sur 8 à 10 films de format 24X30 (ou 30X40).

REGIONS	INCIDENCES	FILM 24x 30	
Pieds antérieurs	Face	1 (D + G)	
	Profil	1 Gauche (pied + boulet)	1 Droit (pied + boulet)
Boulets antérieurs	Profil		
Carpes	Face	1 (Droite + Gauche)	
Doigts postérieurs	Profil	1 ou 2	
Jarrets	Profil	1 ou D	
Grassets	Profil (ou incidence oblique caudo latérale)	2	

Quand 2 prises de vue sont réalisées sur le même film, protéger la plage non exposée avec un cache en plomb.